

COMMENT L'ÉTALEMENT DES ACTIVITÉS URBAINES DANS LE MONDE PROVOQUE-T-IL DES CONFLITS D'USAGE DANS LES ESPACES RURAUX ?

INTRODUCTION

Aujourd'hui, plus de **55 % de la population mondiale** vit en ville, et ce chiffre devrait dépasser **68 % d'ici 2050** (ONU). Cette urbanisation s'accompagne d'un **étalement des activités urbaines** — logements périurbains, zones commerciales, infrastructures — qui **grignotent progressivement les espaces ruraux**. Ces derniers, longtemps considérés comme de simples réserves foncières, deviennent alors le théâtre de tensions entre acteurs aux intérêts opposés.

Comment l'extension des activités urbaines dans le monde engendre-t-elle des **conflits d'usage** dans les espaces ruraux ? Nous verrons d'abord que l'étalement urbain exerce une pression croissante sur ces espaces (I), avant d'analyser les conflits que cela génère entre différents acteurs (II).



I. L'ÉTALEMENT URBAIN EXERCE UNE PRESSION CROISSANTE SUR LES ESPACES RURAUX

A. Un phénomène mondial qui consomme massivement l'espace rural

L'étalement urbain désigne la progression discontinue des villes au-delà de leurs limites, empiétant sur les terres agricoles et naturelles. En **France**, entre **20 000 et 30 000 hectares** de terres agricoles sont artificialisés chaque année. À l'échelle mondiale, l'OCDE estime que les surfaces urbaines pourraient **tripler d'ici 2050**.

Ce phénomène prend des formes variables. Dans les pays du Nord, c'est la périurbanisation résidentielle qui domine : en **Île-de-France**, les terres fertiles de la Beauce disparaissent sous les lotissements. Dans les pays du Sud, l'expansion est encore plus rapide : **Shenzhen**, simple village en 1980, s'étend aujourd'hui sur **2 000 km²** et abrite 18 millions d'habitants, ayant absorbé des milliers d'hectares de rizières.

B. Des espaces ruraux profondément recomposés

Sous l'effet de cette pression, les espaces ruraux se transforment. Les zones **périurbaines**, proches des villes, **attirent des néo-ruraux** — des actifs qui travaillent en ville mais résident à la

campagne — qui modifient les paysages et les pratiques locales.

Cette recomposition crée les conditions des conflits : là où régnait une logique agricole, coexistent désormais des logiques résidentielles, écologiques et spéculatives. La valeur marchande du terrain peut multiplier par dix le revenu agricole, rendant toute cohabitation pacifique difficile.

Ainsi, l'étalement urbain transforme profondément les espaces ruraux et y introduit des logiques nouvelles, créant les conditions de conflits d'usage multiples entre acteurs aux intérêts divergents.



II. DES CONFLITS D'USAGE MULTIPLES, ENTRE ACTEURS AUX LOGIQUES ANTAGONISTES

A. Les conflits fonciers et agricoles : la terre comme enjeu central

Le conflit le plus visible oppose les activités agricoles à l'expansion urbaine. La transformation d'une parcelle agricole en zone constructible est souvent irréversible. En Chine, ce risque est devenu un enjeu de sécurité alimentaire national : le gouvernement a instauré une « ligne rouge » de 120 millions d'hectares de terres cultivables à préserver, régulièrement contournée par les pressions économiques locales.

En France, des agriculteurs de la plaine de Versailles s'opposent régulièrement à des projets de zones d'activité. La loi Climat et Résilience de 2021, avec son objectif de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) d'ici 2050, tente d'arbitrer ces tensions en limitant légalement la consommation d'espaces naturels.

B. Les conflits de voisinage et environnementaux

Un deuxième type de conflit oppose les habitants ruraux historiques aux nouveaux arrivants. Ces derniers, attirés par un idéal de campagne paisible, se plaignent des nuisances agricoles : épandages, bruits, odeurs. En France, des agriculteurs ont été condamnés pour « troubles anormaux du voisinage » à la suite de plaintes de néo-ruraux — illustration paradoxale d'une inversion des normes.

À cela s'ajoutent des conflits environnementaux. En Arizona, l'expansion de Phoenix a généré des tensions aiguës sur la ressource en eau entre résidents et agriculteurs. En France, la ZAD de Notre-Dame-des-Landes a illustré la capacité de collectifs mêlant militants et agriculteurs à bloquer un grand projet jugé destructeur.



CONCLUSION

L'étalement des activités urbaines exerce donc une pression multiforme sur les espaces ruraux, qui deviennent des **territoires disputés** entre acteurs aux logiques opposées : agriculteurs, promoteurs, néo-ruraux, défenseurs de l'environnement et pouvoirs publics. Ces conflits d'usage — fonciers, environnementaux, identitaires — révèlent que l'espace rural n'est plus une simple périphérie urbaine, mais un enjeu territorial majeur.

Des réponses existent : outils législatifs (**ZAN**, **SCoT**), mobilisations citoyennes (**ZAD**), innovations comme les AMAP ou les ceintures maraîchères périurbaines. On peut dès lors se demander si le mouvement de « **retour à la campagne** » post-Covid et la généralisation du télétravail ne vont pas intensifier encore ces conflits — ou ouvrir la voie à de nouvelles formes de cohabitation entre ville et campagne.

■ FICHE MÉMO — CE QU'IL FAUT RETENIR PAR CŒUR

Chiffres clés : 55 % de la pop. mondiale en ville (ONU) • 20-30 000 ha/an artificialisés en France • Surface urbaine x3 d'ici 2050 (OCDE)

Exemples à citer : Shenzhen (Chine) • Plaine de Versailles / Beauce (France) • Phoenix Arizona (eau) • ZAD Notre-Dame-des-Landes

Notions clés : Étalement urbain • Périurbanisation • Néo-ruraux • Artificialisation • Conflit d'usage • ZAN

Lois à mentionner : Loi SRU 2000 • Grenelle 2 (2010) • Loi Climat et Résilience 2021 (ZAN)